

Contrat d'objectifs de notre école

Durant les deux dernières années scolaires, l'équipe éducative a construit son Contrat d'Objectifs qui est obligatoire pour toutes les écoles et implantations de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il se mettra en place sur les six ans qui viennent avant d'être évalué. Nous avons défini trois grands objectifs d'amélioration sur lesquels nous allons prioriser notre action pédagogique.

- Améliorer significativement les savoirs et compétences des élèves en français.
- Accroître les indices de bien-être dans notre école.
- Améliorer l'accueil et l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques au sein de notre école.

Ces objectifs seront concrètement mis en œuvre grâce à des stratégies et des actions qui seront réparties sur les six années à venir.

Nous poursuivons évidemment tous les apprentissages des autres compétences du programme à développer chez l'enfant.